



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



BUIGNY-SAINT-MACLOU

Sommaire

| | |
|--|-------------|
| Paysage d'aujourd'hui | p.3 |
| Évolution des paysages | p.5 |
| Faune sauvage | P.6 |
| Forme urbaine et patrimoine bâti | p.8 |
| Étymologie et population | p.9 |
| Patrimoine agricole | p.10 |
| Fiche patrimoniale : Le Château | p.13 |
| Patrimoine religieux | p.17 |
| Patrimoine remarquable | p.18 |
| Le petit patrimoine | p.19 |
| Couleurs et matériaux | p.21 |
| Les recommandations paysagères | p.22 |






Paysage d'aujourd'hui

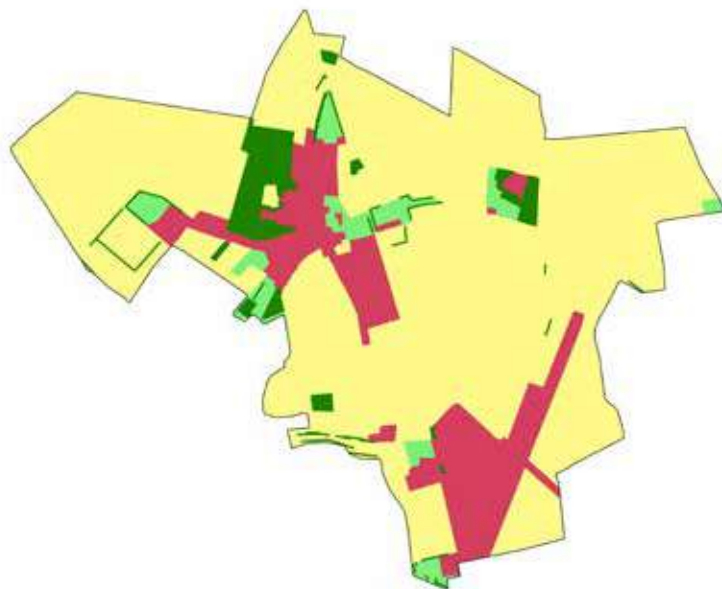


le plateau depuis la route du Plessiel

La commune se situe sur le plateau du Ponthieu, entre la forêt de Crécy et la vallée de la Somme. Cette partie du plateau offre un paysage de grandes cultures, où le pâturage reste parfois présent autour des villages qui se distinguent dans le paysage par leur courtil. Buigny-Saint-Maclou se trouve au cœur d'un ensemble de paysages emblématiques de la Picardie maritime : le plateau de Saint-Riquier, la forêt de Crécy, la vallée de la Somme et la plaine maritime picarde

Les caractéristiques paysagère du territoire communal

-  Espaces artificialisés
-  Espaces cultivés
-  Prairies
-  Boisements
-  Haies



Espace urbain de la commune, rue du Haut, 2017

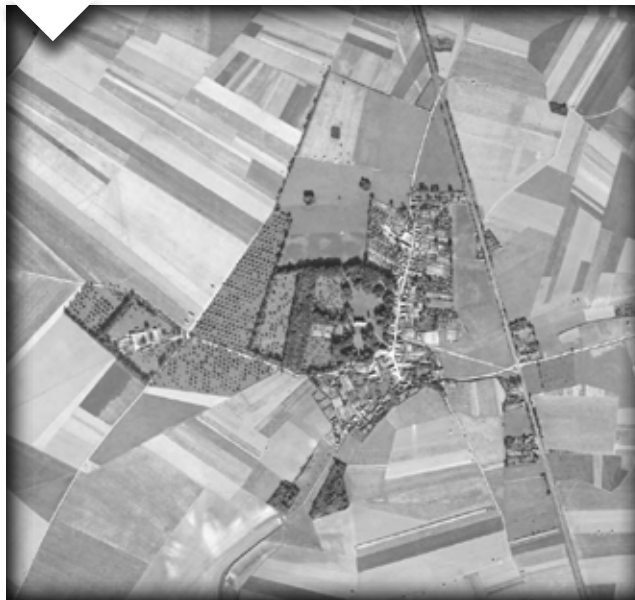


Évolution des paysages

Les paysages de la commune ont fortement évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées.

A la fin des années 1940, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles. L'espace urbanisé, peu dense, se situe exclusivement autour de des rues du Haut et du Bas, est entouré du courtil : réseau de pâtures, de vergers et de haies venant faire la transition avec le plateau cultivé. Dans les années 1970, le courtil, bien qu'encore présent, est plus éparse, notamment en terme de vergers. Les parcelles agricoles sont plus vastes. La photographie actuelle révèle une forte extension de l'urbanisation rue Neuve, rue du Haut et sous forme de lotissements le long de la route nationale. La ceinture bocagère s'est encore un peu plus réduite

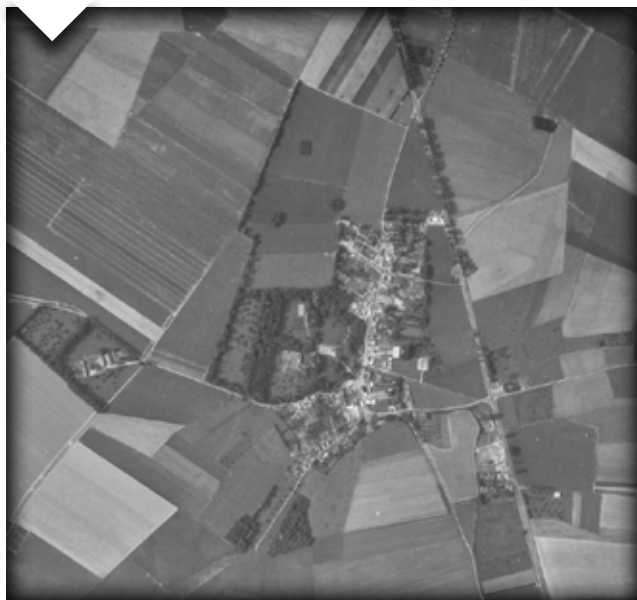
Vue aérienne de la commune IGN 1947



Vue aérienne de la commune IGN 2012



Vue aérienne de la commune IGN 1971



Faune sauvage

69 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Ces données ne sont pas exhaustives et tous les milieux n'ont pas été inventoriés, il reste donc des découvertes à faire sur la commune. Parmi les espèces recensées, on peut noter :

18 espèces d'insectes : Coccinelle à 11 points, à 16 points, à 7 points et à 22 points, Coccinelle asiatique, Coccinelle à virgules, Coccinelle des landes, Rhizobie des arbres, Rhizobie des friches, Platynaspis luteorubra, Scymnus haemorrhoidalis, Petite tortue, Criquet des pâtures, Conocéphale bigarré, Decticelle bariolée, Decticelle cendrée ; Grande sauterelle verte. 1 gastéropode, l'escargot petit-gris a été observé en 2016.

Parmi les mammifères, ont pu être observés : Pipistrelle commune, Lapin de garenne, Renard roux, Taupe d'Europe, Lièvre commun, Chevreuils, Sangliers, Renards, Chauve-souris, Muscardin. Le Muscardin a déjà été signalé dans la commune, mais n'a pas été revu depuis 1994. C'est une espèce de rongeur quasi menacée en Picardie qui vit dans les fourrés lianescents (avec présence de ronces, clématites, etc.) et qui se nourrit de baies, noisettes et autres graines. Il serait intéressant de rechercher cette espèce pour vérifier si elle est toujours présente sur la commune.



Le Criquets des pâtures - Chorthippus parallelus macroptera



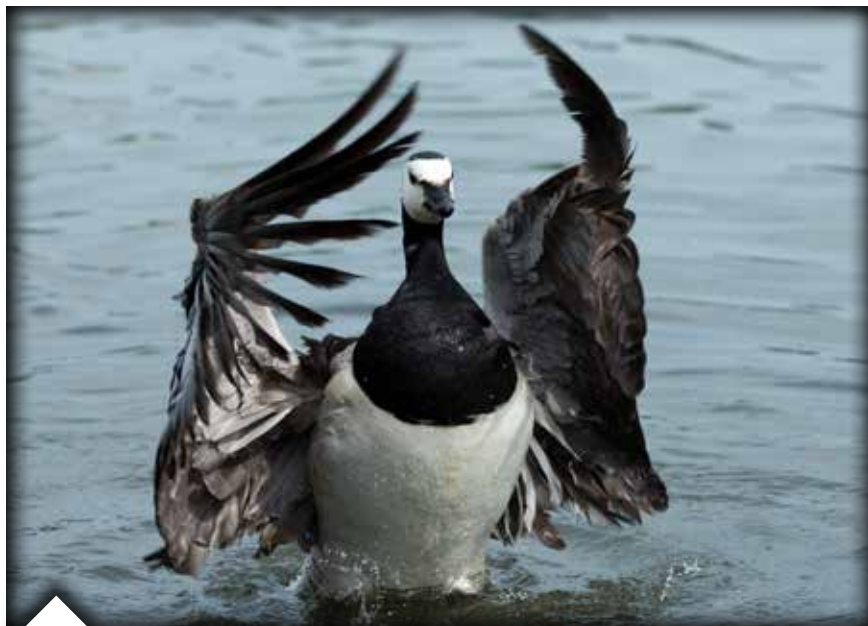
Le papillon Petite Tortue - Aglais urticae



Le Muscardin (Par Björn Schulz)

44 oiseaux ont pu être observés de manière récurrente ou ponctuelle entre 1998 et 2016 : Buse variable, Epervier d'Europe, Bernache nonnette, Oie rieuse, Tadorne de Belon, Martinet noir, Vanneau huppé, Goéland argenté, Mouette rieuse, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Coucou gris, Faucon crécerelle, Perdrix grise, Alouette des champs, Choucas des tours, Corbeau freux, Corneille noire, Bruant pryer, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pinson des arbres, Serin cini, Verdier d'Europe, Hironde de fenêtre, Hirondelle rustique, Bergeronnette printanière, mésange bleue, Mésange charbonnière, Moineau domestique, Accentueur mouchet, Etourneau sansonnet, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Troglodyte mignon, Grive draine, Grive musicienne, Merle noir, Faisans communs, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Pic vert, Pic noirs et Chevêche d'Athéna. Parmi les quelques espèces recensées, il faut tout de même noter la présence de la Chevêche d'Athéna, même si elle n'a pas été notée depuis 1998. C'est un rapace aux moeurs plutôt diurnes qui est classé comme vulnérable, du fait de la disparition de son milieu de prédilection : le bocage. La recherche de cette espèce serait intéressante pour voir si elle s'est maintenue sur la commune. Les quelques hectares de ceinture verte présents autour du village permettent de maintenir cette espèce patrimoniale et sont à ne pas en douter un milieu d'accueil pour d'autres espèces d'oiseaux, d'insectes...

*La Chevêche d'Athéna
ou Chouette Chevêche*



La Bernache nonnette



La Mésange Bleue

Forme urbaine et patrimoine bâti

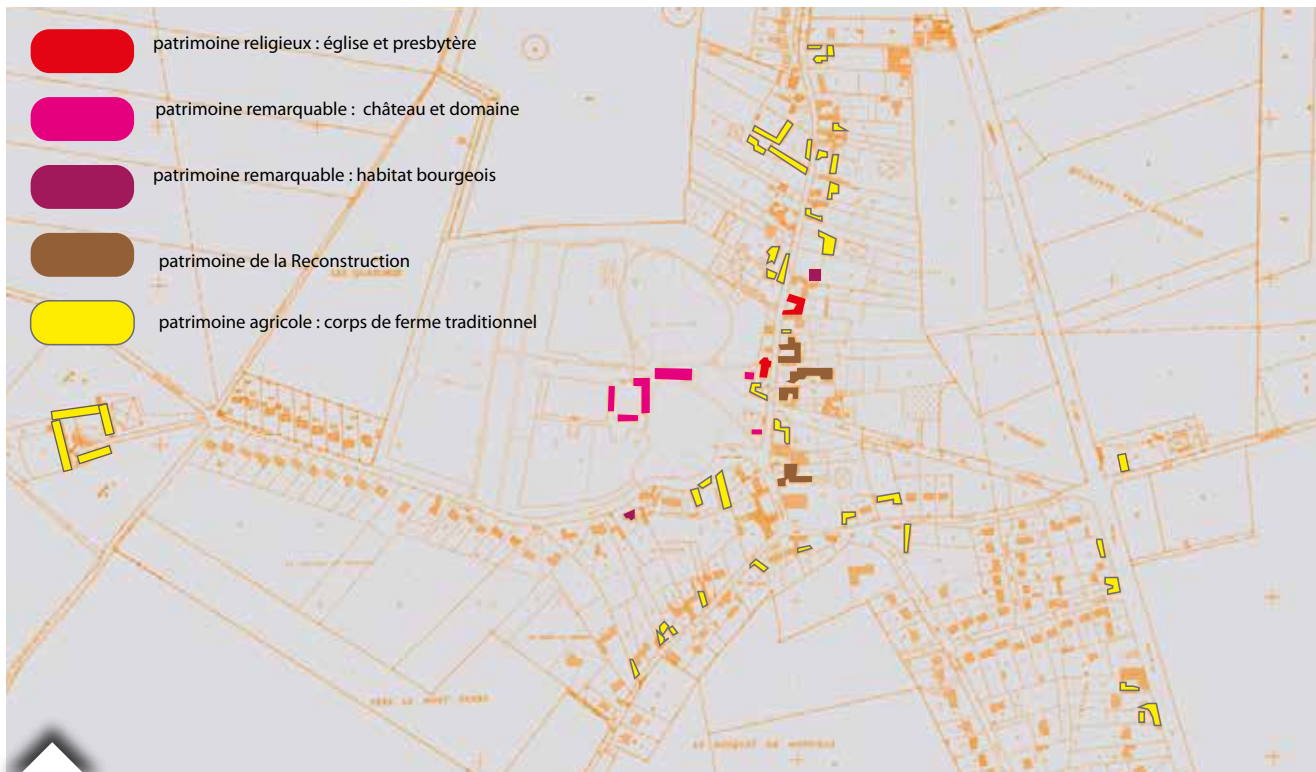
La commune s'est historiquement développée le long de la rue du Haut et de la rue du Bas à l'ouest de la « route de Calais » (cf. carte d'Etat Major du XIX^e siècle).

Les corps de ferme isolés présents sur le territoire communal et qui ponctuent le paysage de plateau sont visibles sur la carte de Cassini du XVII^e siècle. « St Nicolas des Essarts », Bonneval », Blanche Abbaye..

Extrait de la carte de
Cassini du XVIII^e siècle



Extraits de la carte d'Etat-Major 1820 de Buigny Saint Maclou, AD 80



localisation du patrimoine bâti de Buigny-Saint-Maclou, en 2017

Étymologie et population

Extrait de la Notice historique et géographique de la commune (1899) : « Buigny (Boigny, Buignée) signifie probablement un terrain planté de buis, surnommé Saint Maclou, patron de la paroisse »
Ce nom permet à la commune de se distinguer de Buigny-l'Abbé et de Buigny-lès-Gamaches.

Évolution de la population

| Années | 1836 | 1851 | 1872 | 1906 | 1968 | 1990 | 1999 | 2013 | 2018 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre d'habitants | 460 | 465 | 390 | 340 | 340 | 548 | 532 | 528 | 526 |

Patrimoine agricole

Un paysage communal marqué par l'activité agricole.

L'activité agricole a marqué et marque toujours fortement le paysage de la commune, que ce soit dans le tissu villageois ou sur le plateau à travers les corps de ferme isolés. Le cadastre de 1832 répertorie plus de 70 fermes dans le village, 5 corps de ferme isolés et la ferme du château. Peu de ces corps de ferme traditionnels du Ponthieu au sein du village sont encore visibles

aujourd'hui et certains présentent parfois des états de dégradation avancés et mériteraient d'être restaurés. La ferme d'élevage comprend traditionnellement une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte. La ferme céréalière présente un front bâti, parallèle à la rue, rythmée par l'ouverture des portes charretières. Elles sont construites

en torchis jusqu'au milieu du XIX^e siècle puis la brique sera également utilisée. Le village présente également un certain nombre de fermes datant de la seconde Reconstruction. Ces caractéristiques méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.

Les fermes dans villages

de gauche à droite :

Ferme rue du Haut, Ferme rue Neuve, Ferme rue du Haut



Les fermes isolées



Ferme Blanche Abbaye,
cadastre du XIX^e siècle



Aquarelle Macqueron - Blanche Abbaye

Blanche Abbaye en 2017





Ferme de Bonneval cadastre du XIX^e siècle



Ferme de Bonneval, Aquarelle Macqueron



Ferme de Bonneval en 2017



Ferme de Saint Nicolas cadastre du XIX^e siècle



Ferme de Saint Nicolas en 2017

*Le château
de Buigny-Saint-Maclou*

Histoire

La terre de Buigny entre dans la famille Tillette en 1634 et le château est édifié en 1727. En 1888 le château est modifié de manière importante (adjonction d'un deuxième étage et d'un péristyle, démolition de deux bâtiments dans la cour, création d'un parc à l'anglaise, création d'un nouvel accès avec une grille en fer forgé et d'une maison de gardiens de style 1880)

*carte postale début XX^e siècle,
collection Macqueron*

extrait du cadastre de 1832 du domaine



Description

Le château est classé à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1992. Il est propriété de la famille van Zeller d'Oosthove, par succession du dernier Tillette de Buigny à son neveu, et présente un ensemble de bâtiments à l'architecture remarquable. La conciergerie, construite lorsque que l'entrée du château fut déplacée lors des travaux de 1888, est située à droite de la grille d'entrée.

Le château se présente sur un plan classique, avec un corps de logis principal flanqué de deux ailes en retour d'équerre. Le bâtiment, édifié en maçonnerie de brique et pierre, se compose d'un rez-de-chaussée surélevé et de deux étages dont un sous comble. Il est couvert d'un toit à la Mansart couvert d'ardoises et éclairé par une série de lucarnes présentant des décors de pierre. La porte d'entrée est surmontée d'un balcon soutenu par des colonnes doriques jumelées. Un escalier amenant à une terrasse à balustrade est présent contre l'aile Est donnant sur le parc.



façade sud actuelle du château



Dépendances du château

Les dépendances étaient nombreuses, certaines ont été supprimées côté cour pendant les travaux de 1888 afin d'y aménager un parc à l'anglaise. Le bâtiment à clocheton était le fournil, il fut surélevé en 1821. L'écurie est édifiée pour partie en briques et pierres. Une glacière se trouve dans le parc : édifice semi-enterré protégé des variations climatiques par l'épaisseur des murs et par son orientation nord-est. Maçonnée en brique à l'intérieur, elle comprend un puisard pour l'écoulement de la glace fondue. En forme d'œuf, elle mesure 7m de haut et 2 m de diamètre. Ce réservoir artificiel de glace servait à conserver et à rafraîchir boissons et aliments et permettait aussi d'améliorer les menus des visiteurs de marque en leur offrant entremets et sorbets.

La chapelle, dédiée à Saint-Sébastien, fut édifée dans le cimetière (aujourd'hui déplacé) de Buigny à côté de l'église, au début du XIX^e siècle par Jean Tillet de Buigny pour la sépulture de sa famille, de ses descendants, et de la famille van Zeller d'Oosthove.



La Chapelle

Un élément du paysage



Le domaine du château de Buigny-Saint-Maclou est un élément remarquable dans le paysage de la commune, à la fois par le paysage architectural témoin de l'histoire du lieu et constitutif d'un véritable élément de repère dans le tissu urbain, mais aussi par le parc et les jardins du domaine, véritables poumons verts de cette commune rurale.

Aquarelle Macqueron

Patrimoine religieux

Extrait de la monographie sur le château de Buigny-Saint-Maclou réalisée par la Société d'Emulation d'Abbeville : « D'après Ernest Prarond dans son *Histoire de cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes* (4^e partie, Saint-Riquier et les cantons voisins, T. 2, 1868), une ancienne église, en pierres et couverte d'ardoises, était sous le patronage de saint Maclou et se situait au centre du village. Elle datait des environs de 1774.

Il ajoute : *Près de cette église, et dans le cimetière, est une chapelle séparée de l'église et dédiée à Saint Sébastien ; M. Jean Tillet de Buigny l'a fait bâtir pour la sépulture de sa famille. M. Macqueron a dessiné l'église et la chapelle en 1851. »*

Église et Chapelle de Buigny-Saint-Maclou, Aquarelle Macqueron



Église et Chapelle, en 2017



Patrimoine remarquable

Outre le château, quelques maisons se distinguent du bâti traditionnel par leur volume, leur implantation, les matériaux utilisés et leur architecture.

Notons ainsi la villa Noémie située rue du Haut ainsi que le Château rouge située le long de la départementale.

Le lieu-dit « le Château rouge » se situe à l'endroit nommé « La Fabrique » sur le cadastre de 1832. Bien que le site ait été remanié, les bâtiments de l'ancienne sucrerie présentent une identité artisanale ou industrielle dans leur forme et leurs matériaux. La maison d'habitation présente un rez-de-chaussée et deux étages ainsi que des combles éclairés par un œil de bœuf en façade principale. Le toit à deux pans est couvert d'ardoises. Les ouvertures sont alignées et surmontées d'encadrements en pierre, dont celui de la porte d'entrée qui présente des éléments de décors plus remarquables. La maçonnerie est réalisée en briques.



Maison d'habitation à deux étages sur cave et avec un étage de comble. Le toit à quatre pans est couvert d'ardoises et percé de châssis de toit. Les six ouvertures en façade sur rue sont alignées et possèdent des encadrements de pierre surmontés de clés ainsi que des garde-corps en fer forgé. Le bâti présente une maçonnerie en brique avec des chaînage, d'angle en pierre de taille, deux bandeaux et un soubassement en pierre. Un perron permet de parvenir à la porte d'entrée elle-même surmontée d'une marquise.

Petit patrimoine

Le petit patrimoine bâti témoigne des modes de vie passés et ces éléments constituent aujourd'hui des points de repère dans le paysage, ils contribuent, par leur préservation, au cadre de vie et à l'identité rurale de la commune. Aujourd'hui, en dehors des croix de chemins et d'oratoires, il n'y a plus d'autres traces de ce patrimoine rural.

Les mares

Outre les mares privées présentes dans les corps de ferme, la commune possédait une vaste mare publique, rue Neuve, visible sur le cadastre de 1832 et aujourd'hui comblée. Ces mares servaient autant pour abreuver les animaux, que de réserve en cas d'incendie ou pour des usages quotidiens.

La mare est déjà visible sur le cadastre de 1832

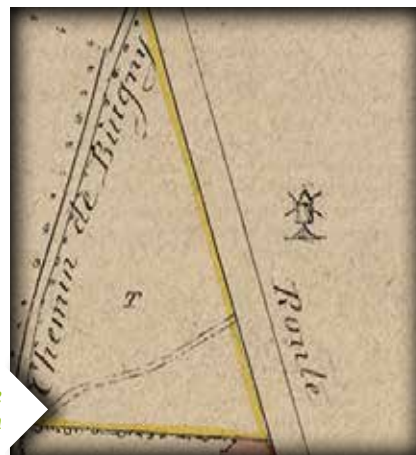


carte postale ancienne mare début du XX^e siècle

l'orme de Napoléon s'élevait au bord de la route nationale. Napoléon s'arrêta en 1804 à l'ombre de l'arbre sur son trajet vers le camp de Boulogne.

Les moulins

Le cadastre de 1832 permet d'observer la présence d'un moulin au lieu-dit « Le Moulin de Buigny » situé au bord de la route de Calais aujourd'hui disparu



Extrait du cadastre de 1832 avec le moulin

Petit patrimoine religieux

Plusieurs calvaires ou croix de chemin et oratoires sont encore présents sur le territoire communal. Ils témoignent des pratiques religieuses importantes au XIX^e siècle.



Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement. La brique s'est ensuite répandue à partir du XIX^e siècle. La brique est également utilisée dans l'architecture d'après-guerre.

Certains édifices remarquables présentent l'utilisation de la pierre calcaire en maçonnerie avec la brique ou le silex, notamment l'église et les grands corps de ferme isolés.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de tuiles picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables. Les coyaux des toitures sont encore visibles sur les toitures anciennes.



Recommandations paysagères et propositions d'actions

Les enjeux

1. Maîtrise de l'urbanisation sur le plateau ayant tendance à se développer de manière linéaire en entrée de village et venant rendre la lecture de la forme urbaine historique difficile.
2. Valorisation de l'architecture traditionnelle, notamment agricole mais également de l'habitat bourgeois.
3. Valorisation du petit patrimoine traditionnel et des espaces publics à travers la gestion de l'espace public et de son identité rurale.
4. Amélioration des entrées de village en préservant son identité rurale.

Les recommandations

1. **Valorisation de l'identité de «village-parc»**, en développant une « identité verte » et le maillage de la vitesse douce pour les automobilistes.
2. **Valorisation de la qualité architecturale**, en engageant une pédagogie par l'exemple et des mises en œuvre graduelles à court, moyen et long terme.

Valorisation de l'identité de «Village-Parc»

Conforter «l'arboretum communal»

La commune est parsemée de beaux arbres qui créent une ambiance de parc (faisant ainsi référence au parc du château) et valorisent le cadre de vie.

L'idée est de poursuivre le développement de cet arboretum diffus en confortant l'existant et en poursuivant les plantations, notamment dans le cadre de la valorisation du cœur de village.

Bouleau identifiant l'entrée du village



Catalpa du Château





Rue d'arbres



Marronniers de l'Allée du Château



Erables pourpres de l'entrée nord du village

Valoriser le cœur du village

Le carrefour en cœur de village est vaste et relativement grand, il ne valorise pas les abords de la salle polyvalente ni ceux du château.

La rue d'Arbres fait à cet endroit de 11 à plus de 15 mètres de largeur alors qu'une voie de 6 mètres serait déjà très confortable pour tous les trafics y compris agricoles. En outre des voies larges incitent à la vitesse.

Les trottoirs et les zones de stationnement sont largement déficients.



A gauche du carrefour : un vaste dégagement en demi-lune où se trouvait la mare communale.

Mise en valeur du cœur de village

Le pincement des voies et la matérialisation du carrefour en pavés de grès permettraient de dégager plus d'espaces pour les trottoirs et le stationnement des riverains et de ralentir la vitesse des véhicules.

En outre il sera possible de créer un petit parvis devant la salle polyvalente et d'accroître la sécurité des piétons.



Vue d'artiste du traitement du carrefour en pavés de grès et du confortement des trottoirs et du stationnement (sur gazon armé) avec la création d'un parvis pour la salle polyvalente et plantation d'essences d'arborétum. Cette aménagement permettra une pacification de la vitesse et la sécurisation des piétons.





Revêtement traditionnel en pavé de grès au niveau du carrefour.



Le stationnement sur du gazon arme permet une infiltration des eaux et un reverdissement du cœur de village.

Plantation d'essences d'arborétum



Liquidambar



Chêne rouge d'Amérique



Tulipier de Virginie



Gingko biloba

Retrouver l'ambiance traditionnelle des mares des villages picards

La création ou re-création de la mare permettrait de valoriser le cadre de vie et la biodiversité.

Elle favoriserait également l'infiltration des eaux pluviales en coeur de village.

Vue du parking situé sur l'ancienne mare communale



Vue d'artiste de la re-création de la mare communale



Valorisation du patrimoine bâti

Le bâti est d'une bonne qualité architecturale globale mais ponctuellement dégradée. Aujourd'hui de nombreuses constructions associant murs en parpaing apparents et toits en tôle sont visibles à travers la commune.

Depuis l'espace public, ces bâtiments ne concourent pas à valoriser le cadre de vie. Cet état ne doit être que provisoire, le retour à l'état initial doit rester un objectif.



Mise en œuvre d'un enduit coloré aux nuances discrètes



Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR

Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville
Imprimeur : Imprimerie Carré
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont | Responsable de la rédaction : Clotilde de Zélicourt | Responsable graphique : Marc-Adrien Weyl
Textes : Marion Bonvarlet, Clotilde de Zélicourt - Réalisation : Marion Bonvarlet, Marc-Adrien Weyl
Ne peut être vendu | Parution : juin 2018 | Tirer à : 500 | Tirage sur papier Cyclus
Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Bibliographie : Atlas des paysages de la Somme, Diren Picardie, 2007 ; Le Ponthieu, G. Bacquet, 1992 ; Transmission de la propriété de Buigny-Saint-Maclou, Société d'Emulation d'Abbeville, 2014

Crédits : Couverture : nord-image.com, Crédits photos : BS3V, BM Abbeville, AD 80, IGN, BOCAGE Agence de paysage, Vincent CRUL

Remerciements : Monsieur le Maire Eric Mouton et Monsieur Vincent Crul

Financeurs



Projet
Parc
naturel
régional
Baie de Somme
Picardie Maritime
Une autre vie s'invente ici

Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.